

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT  
Lycée Bertrand d'Argentré  
35500 VITRÉ

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024-2025

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 04/04/2025

Présidence de : M. DANDIN, Proviseur

Quorum : 15.....

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 4

**SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES**

Approbation du procès-verbal du 6 février 2025.

I- Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

- 1- Calendrier scolaire de fin d'année.
- 2- Compte rendu de la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) du jeudi 20 mars 2025.
- 3- Projets de sorties scolaires et de séjours pédagogiques.

II- Affaires administratives et financières

- 1- Compte financier de l'exercice 2024 et affectation des résultats.
- 2- Conventions.
- 3- Décisions Budgétaires Modificatives.

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 29/04/2025

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	MERLIN Hélène	X						
	Gestionnaire	GUICHON Frédéric	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	OILLIC Goulven	X						
	Groupement de commune	LE CALLENNEC Isabelle			X				
	Commune siège	SEGRETAIN Pauline			X	MATHIEU Danielle			X
	Commune siège					MAIGNAN Philippe			X
<b>Personnalité qualifiée</b>		BOUVET Alain	X						
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>				<b>2</b>
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	CALVEZ Sandrine	X			GARREAU Magaly	X		
		TIREAU Nicolas	X			DELORME Armelle			
		HUCHET Erwan	X			HARNETT Sophie			
		LAINÉ Nathalie			X	BELHABCHI Nordine	X		
		BENARD DONVAL Caroline			X	JACOB Coraline	X		
		QUENO Pascaline			X	BUTTIFANT Guillaume			
		DUBOCAGE Olivier			X	BELLO Valérie	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUTHIER Fabrice	X			GUILLAUME Angélique			
		GUILLEMOT Juliette			X	JAMIER Isabelle	X		
		JOUEAUT Christophe	X			BLANDEAU Nathalie			
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>5</b>			
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	GUENNEC Sandrine			X	AULNAY Audrey			
		JAN Grégory	X			HERMON Stéphanie			
		DAVENEL GUERIN Pascale	X			VEBER-GROSSE Anne-Sophie			
		CHAUSSÉE Sylvain			X	DA SILVA Christine	X		
		MAHEVAS Céline			X	DUFRESNE Nathalie	X		
	Elèves	BAISNEE Paola	X			GLINCHE Emma			
		CATROUILLET Kheira	X						
		MARINIG Rose			X	BRAULT Justine			
		FREREUX Eugénie	X			NEVEU Manon			
		ROUSSEAU Léa	X			REQUET Louison			
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>2</b>			

Ouverture du CA : 23 personnes présentes  
2 retardataires 25 personnes au total.  
Le quorum est atteint.

### **Approbation du procès-verbal du 06 février 2025**

Les deux observations suivantes sont émises :

1/ Changement de formulation p 4, la situation du poste en anglais :  
si le départ en retraite n'est pas effectif il s'agira de .....

Nouvelle formulation proposée Procéder à une mise en place d'un complément de service

2/ P6 à propos du vote de la suppression de diminution :

On a voté sur la suppression de poste et non pas sur la proposition de diminution de support.

Le procès-verbal en tenant compte de ces deux modifications est approuvé à l'unanimité.

### **Pas de questions diverses**

Remarque de la part de la direction : On fournit les documents 8 jours à l'avant, veuillez nous excuser pour des documents non transmis à temps pour des raisons diverses.

## **RUBRIQUE I - Affaires pédagogiques et Vie Scolaire**

### **Sujet 1.1 Calendrier scolaire de fin d'année**

Le calendrier scolaire présenté contient plusieurs rubriques, il est présenté par M. le Proviseur.

Les dates des conseils de classe ont été fixées afin de tenir compte du temps nécessaire pour l'orientation des élèves, il est souligné que deux conseils par soir auront lieu sur cette dernière période.

### **La fin des cours (liée aux examens)**

Les dates de fin de cours échelonnées ont été positionnées afin de tenir compte des dates des épreuves du baccalauréat, les dates du baccalauréat sont présentées.

Le planning de réinscription des élèves et planning de restitution des manuels scolaires est lui aussi présenté.

Le service de pension sera assuré jusqu'au 18 juin. Pour l'ensemble des forfaits que ce soit DP4 ou DP5, une remise d'ordre sera effectuée pour l'ensemble des familles le vendredi 4 juillet. A noter qu'il sera toujours possible de prendre un repas à la cantine pour les élèves après le 18 juin mais sous la forme du ticket, l'intendance doit être informée au plus tard à 10h.

### **Aparté : Réflexion ouverte sur le régime du forfait ou la possibilité de la prestation**

Ainsi que précédemment évoqué lors des conseils d'administration il sera intéressant, nécessaire, d'ouvrir une réflexion sur ce sujet. Pour information la situation dans d'autres établissements :

- A Liffré à la prestation
- A Fougères au forfait
- Au LP Vitré au forfait

Un ensemble d'informations à prendre en compte :

- 10 % des repas ne sont pas consommés,
- le repas à la prestation coûte environ 10% de plus.

Dans le cadre d'un passage à la prestation : les parents auraient l'information des repas qui seront consommés. Le choix serait irréversible, l'impact serait assez fort sur le travail des cuisiniers et nécessite la mise en place d'un système de réservation, système de borne de réservation.

La réflexion sera ouverte sur l'année prochaine ou suivante.

## Questions sur le calendrier ?

Aucune

Vote approuvé à l'unanimité avec une abstention

24 personnes présentes

## Sujet 1.2 Compte-rendu de la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) du jeudi 20 mars 2025

- 1 problématiques élèves
- 2 problématiques prof
- 3 réchauffement climatique
- 4 temps de pause, accès aux toilettes
- 5 sécurisation de l'établissement

Monsieur le Proviseur présente la manière dont la CHS s'est tenue :

Tous les corps étaient représentés

Tous les points ont été vus

Vous retrouvez sur le compte rendu les réponses évoquées lors de la CHS

Point 1 des commentaires sont effectués

Il est pointé que dans le règlement intérieur il n'existe pas d'article sur l'utilisation de Pronote, alors qu'il est souligné une montée de stress de la part des élèves due à l'utilisation de cet outil. Il est envisagé de mettre en place une commission à la rentrée afin de créer une charte d'utilisation de Pronote.

Vote approuvé à l'unanimité, une abstention

La Cellule bien être au lycée

Il est indiqué que la cellule n'est pas suffisamment connue par les élèves, donc il faut communiquer.

### La problématique des toilettes pour les élèves

Il est nécessaire d'impliquer la Région pour des travaux, car il y a eu des fermetures longues (1 jour-2 jours) – La question est posée : comment faire en sorte qu'il n'y ai plus de dégradation ?

### les conditions d'accueil de l'internat des filles,

La situation est rappelée : des sanitaires à améliorer, les toilettes, les douches de manière urgente.

Pour rappel, un constat a été fait il y a 5 ans par les CPE, un dossier avait été fait par les élus enseignants, une visite de l'internat avait été faite en présence d'une délégation de la Région.

Monsieur le représentant de la Région, est intéressé pour récupérer le dossier fait il y a 5 ans.

Il est rappelé qu'au niveau de l'internat BTS des filles aussi des travaux sont à faire.

### La problématique des enseignants et du personnel

Sur le point des souris ergonomiques, il a été décidé à minima d'équiper la salle des professeurs, et les personnes en ressentant le besoin peuvent en faire la demande à l'intendance. Les enseignants sont sollicités pour choisir le modèle de souris, en se mettant en accord avec l'Assistant de Maintenance Informatique.

La situation du nombre de toilettes pour les femmes en particulier en salle des professeurs est évoquée. Il est décidé de mettre en place un sondage auprès des professeurs pour utiliser les toilettes de manière mixte.

Sur le point de la ventilation en sous-sol du bâtiment C, le radon a été mesuré, dans les bâtiments B et C il est en dessous des seuils, Il reste le bâtiment A en attente des résultats.

Sur le point de l'éclairage dans les bâtiments, l'éclairage passe au LED bâtiment B, bâtiment C 2nd étage

La situation est particulièrement dégradée au niveau C 000, et sur le niveau C 200.

Tous les bâtiments sont en cours par les EMAT sur cette question d'éclairage et allumage automatique.

Sur le point de la chaleur excessive dans les classes de cours, bâtiment C, côté stade il est décidé de mettre en place une expérimentation dans une salle de filtres anti uv, à des fins de validation de l'efficacité du dispositif, avant de faire ou non une demande de généralisation à la Région.

### **Augmenter le temps de pause de la récréation du matin**

En EPS, on ne souhaite pas toucher le temps du midi. La direction fait la proposition de modifier les horaires, afin de répondre à cette demande :

- Remonter les horaires des 2 premières heures 5 min plus tôt
- Pour les élèves venant par bus, cela est possible, ils arrivent dans le lycée à 8h10 en moyenne aujourd'hui.
- Pour les trains, il faut prendre le train d'avant (pas celui de 8h04 de Châteaubourg, il faut prendre celui de 7h42). Pour information, 50 élèves viennent de Châteaubourg par niveau tous les jours. Idem pour les professeurs venant de Rennes il faut prendre le train de 7h22 au lieu du train de 7h44.

Remarque : il est porté à l'attention des membres du CA que les élèves de Châteaubourg remplissent à priori les deux trains concernés par ces horaires celui de 7h42 et celui de 8h04, donc cette solution n'est pas envisageable en l'état. Une information corrélée est présentée : 120 élèves sont concernés par l'AS le midi. En conclusion sur ce point, la direction va se rapprocher des services de la SNCF, le point est reporté au prochain conseil d'administration.

### **Quid de l'entrée par la rue du collège**

La direction informe qu'une personne est nouvellement nommée pour l'accueil. Il est souligné que 'le crochet est ouvert très tard'. La règle est rappelée : on ouvre 30 min avant et on ferme 30 min après. À 18h la porte d'entrée est fermée. L'agent d'accueil est là jusqu'à 20h. Il n'y a donc pas de rupture de service.

### **La question de l'utilisation du parking côté 15 rue du collège**

Les points suivants sont évoqués

- La nuisance de l'utilisation du klaxon pour faire ouvrir la grille
- Quelles sont les raisons pour aller dans le parking devant,
- Peut-on mettre en place un macaron sur les voitures autorisées à se garer à cet emplacement

### **Le chalet**

Il faut agir sur la situation de ce chalet, car des produits nuisibles et des produits d'entretien des espaces verts cohabitent au même endroit. Il faut mettre en place une convention de partenariat public public pour se débarrasser des produits 'dangereux' (ex délégation de maîtrise d'ouvrage).

Il est demandé que la CHS se réunisse une à deux fois par an.

### **La circulation dans le couloir des sciences entre midi et 14h**

Il est rappelé que le règlement intérieur interdit de s'asseoir dans les couloirs. Il est évoqué d'aller vers l'interdiction d'être dans les couloirs de sciences entre 12h et 14h, ce point pourrait être ajouté au RI, selon la proposition de Monsieur le Proviseur, qui souligne aussi la nécessité de dépoussiérer le RI, et propose aussi au CVL de s'emparer de la réflexion de l'autorisation de s'asseoir dans les couloirs, dans quels couloirs ...

### Sujet 1.3 Projets de sorties scolaires et de séjours pédagogiques

Les contextes pédagogiques des séjours sont présentés par Madame la Provisseure-Adjointe.

1/ Le séjour à la Plagne, proposé par des professeurs d'EPS, concerne les élèves AS 1ère et terminale pour une participation des familles de 450 €.

Vote approuvé 6 abstentions

2/ le séjour à Londres fin décembre concerne les élèves de niveau 1ère DNL SES, complété par des élèves d'origine de groupes de spécialité SES ou maths, hébergement en famille, une reconduction, en automne pour une participation des familles de 455 €.

Vote approuvé 1 abstention

3/ un séjour à Paris du 16 au 18 décembre pour deux classes de seconde avec une participation des familles de 300 €.

Attention le premier volet de demandes de subvention Karta doit être fait pour le 30 juin.

Vote approuvé 1 abstention

4/ un projet d'échange avec Tübingen, reconduction, depuis 30 ans, deux enseignants et 28 élèves, germanistes, échange, séjour en famille pour une participation des familles de 260 €.

Vote approuvé à l'unanimité

## RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

### Sujet 2.1 Compte financier de l'exercice 2024 et affectation des résultats

Après avoir rappelé les principes de la construction et du fonctionnement du budget, M. le Gestionnaire - Comptable présente les grandes lignes de l'exécution du budget 2024, dont le montant des recettes est arrêté à 1 880 837.74 euros et des dépenses à 1 859 241.66 euros.

En recettes, du point de vue des subventions et des dotations, la première ressource de financement provient de la région pour un total de 575 359.74 €, suivie de l'Etat avec 479 732.85 euros et de l'Union Européenne (Erasmus) avec 75 742.50 euros.

Les prestations vendues aux usagers s'élèvent à 706 591.20 euros.

En dépenses, le service Activité Pédagogiques (AP) égale presque le service Administration et Logistique (ALO) aux alentours de 366 000.00 €, en raison notamment de l'importance prise par les projets financés par les subventions Erasmus en AP. Il faut noter la part très importante de la dotation de fonctionnement attribuée au fonctionnement du service AP (78 %) qui conduit ce dernier à générer un excédent de 11 000.00 € alors que le service ALO est lourdement déficitaire (près de 52 000.00 euros), sans que ce déficit puisse être attribué au coût de la viabilisation, entièrement supporté par la région. Ce déséquilibre, qui repose sur un recours aux réserves doit interroger.

Le service Vie de l'élève retrace en dépenses et en recettes les charges liées à la paye des AED.

Enfin, le Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) dégage un excédent important qui semble trouver sa source dans la prise en charge par la région de l'intégralité de la viabilisation. Les effets de la « nouvelle » facturation avec un tarif pivot sont difficiles à cerner à l'échelle de notre seul établissement.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 24 389.91 €.

Les divers indicateurs financiers sont présentés ensuite. Le fonds de roulement s'établit à 384 029.65 euros et permet d'assurer 76 jours de fonctionnement du lycée sans apport nouveau. Les autres indicateurs n'appellent pas de commentaires particuliers, hormis le taux de non recouvrement qui a explosé en raison de l'abandon temporaire du prélèvement des familles lié au passage au progiciel op@le au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Vote arrêt du compte financier

Vote approuvé à l'unanimité

Vote ventilation du résultat

- Au compte 10681 : - 35 695.65

- Au compte 10687 : + 60 085.56

Vote approuvé à l'unanimité

Des précisions sont apportées par Monsieur l'Agent Comptable sur le changement de calcul de la dotation de la Région avec dorénavant : une dotation de fonctionnement d'une part, et une subvention de viabilisation d'autre part. Le contexte inflationniste (denrées alimentaires notamment) reste un sujet de préoccupation.

Monsieur le représentant de la Région indique que la Région baisse son budget de 43 millions et donc les seules missions qui ne baisseront pas sont celles de la culture, la langue et le sport.

## Sujet 2.2 Conventions

1/ la convention avec Air liquide

Elle concerne la location de deux bouteilles de gaz pour l'atelier, une acétylène et une oxygène pour un montant total 386,26 € pour 5 ans.

Vote approuvé à l'unanimité

2/ convention Ocybéo

Elle concerne la maintenance du système d'alarme anti intrusion pour un montant annuel de 2714,40 €, le contrat performance est retenu comprenant une visite annuelle.

Vote approuvé à l'unanimité

## Sujet 2.3 Décisions Budgétaires Modificatives

**Aux vues de l'excédent budgétaire présenté, les propositions de DBM suivantes sont faites :**

1/ l'acquisition d'un clavier électronique pour environ 1 800 €

2/ le paiement d'une facture du fournisseur Jeulin à hauteur de 1500 € - fournisseur de matériel de laboratoire qui a livré sur l'exercice 2025 une commande de produits faits en 2024.

3/ La Région a accordé une subvention performance de 12 936 euros pour le coté vertueux de la restauration et pour les économies d'énergie.

Il est proposé d'allouer l'ensemble de cette somme de 12 936 € à la semaine de santé citoyenneté dont l'organisation utilise environ ce budget.

Vote approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt le Conseil d'Administration à 20h45.